L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 8 AOUT 1879.

## ATHENEE LOUISIANAIS.

Séance du 6 Août 1879.

Présidence de M. le Dr Armand Mercier.

Sur le rapport du comité de concours composé de MM. C. Turpin, F. Limet, O. Carrère, R. Jumonville, P. Tujague, G. Rouzeau, J. DuPont, Alfred Mercier, l'Athénée a rejeté unanimement de la 1re classe de concurrence, l'un comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet différent.

Une médaille d'or sera décernée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er avril jusqu'au 30 septembre inclusivement.

Les manuscrits doivent être reçus au plus tard le 1er octobre. Ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier doublier réglé, avec une marge d'un quart de la largeur, et seulement sur le *recto* et le *verso* (Ils ne doivent pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les comptes-rendus de l'Athénée. On insérera les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. Un Membre, pour la circonstance, lira le discours d'une fille lettrée.

Les noms des lauréats ne seront proclamés après la lecture des manuscrits.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître un devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités ex professo.

Pour les Femmes :

LA FEMME LOUISIANAISE AVANT, PENDANT ET APRÈS NOTRE DERNIÈRE GUERRE.

Pour les Hommes :

RÔLE DE BIENVILLE.

N. B.—Toutes les communications que les concurrents pourront avoir à faire doivent être adressées au secrétaire, P. O. Box 1294.

ARMAND MERCIER, Président.
ALFRED MERCIER, Secrétaire perpétuel.

## Loi sur le revenu interne de 1879

Clause 11—Tous les esprits distillés, vins et liqueurs fermentées, importées en pipes, boucauts, tierçons, barils, barriques ou autres fûts semblables, seront d'abord placés dans un magasin public ou entrepôt de douane, et n'en seront retirés qu'après avoir été inspectés et marqués par un jaugeur de douane des Etats-Unis et après qu'un timbre indiquant la date et les détails de la date inspection y aura été apposé; le secrétaire du Trésor est autorisé à prescrire la forme des timbres, les fournir et à faire tous les règlements nécessaires pour appliquer les présentes dispositions.

Toute pipe, boucaut, tierçon, baril, barrique ou autre fût retiré de magasin ou entrepôt de douane après le 30 janvier 1879, censé contenir de la liqueur importée, trouvé sans timbre, sera confisqué avec son contenu au profit des Etats-Unis; et lorsqu'une barrique ou fût d'esprits distillés importés d'une contenance de cinq gallons au moins, sera remplie pour être expédié, vendu ou livré à un vendeur en gros de liqueurs, le fût sera timbré avec un timbre spécial pour les esprits importés, suivant les règlements établis ou à établir à cet effet par le commissaire du revenu interne pour les esprits distillés domestiques.

Clause 12—Toute personne qui videra ou soutirera ou fera vider ou soutirer le contenu de tout fût de liqueur importée timbré comme il est prescrit ci-dessus, devra au même moment effacer, oblitérer et détruire le timbre, et toutes les marques qui auront été mises, en conformité avec les règlements concernant les liqueurs importées; et aucune barrique ou autre fût, ci-dessus mentionné, dans lequel des esprits distillés, des vins, ou des liqueurs fermentées auront été importés, ne sera employé pour contenir des esprits distillés domestiques, sous peine de confiscation du fût et du contenu.

Toute barrique ou autre fût d'où le timbre pour liqueur importée ici prescrit n'aura pas été effacé, oblitéré ou détruit au moment où on l'aura vidé, sera confisqué et saisi partout où il sera trouvé par tout officier du revenu interne; et toutes les pénalités de la section 3324 des statuts révisés des Etats-Unis, relatives aux barriques ou fûts vides, d'où les marques ou timbres n'ont pas été effacés et relatives à l'enlèvement des timbres des fûts et à la possession des timbres ainsi enlevés, s'appliqueront aux timbres pour les esprits importés dont il s'agit ici, et aux barriques ou autres fûts sur lesquels les dits timbres auront été employés.

Clause 13—Si une personne achète ou vend, avec le timbre de liqueur importée, y restant, ou avec les marques qui y seront été placées conformément aux lois et règlements concernant les liqueurs importées, y restant, toute barrique ou autre fût, après qu'il aura déjà servi à contenir des liqueurs importées et qu'il aura été vidé; ou si une personne remplie ou a en sa possession un tel fût avec les imitations des marques, dans le but d'y mettre des esprits distillés qui distillé pour vendre, ou il dans ce but, elle fabrique, emploie ou a en sa possession un fût fait en imitation [illegible] objet d'imiter les dite fûts [illegible] une imitation des dites [illegible] les dits fûts, avec leur contenu [illegible] en a, seront confisqués au profit des Etats-Unis. Et toute personne qui violera une des dispositions de cette section sera passible d'une amende de $200 pour chaque fût ainsi acheté, employé ou trouvé en sa possession.

PROMENADE-CONCERT
—AU—
Fort Espagnol
Les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS
Après 5 heures et demie du soir, les trains partiront toutes les 20 minutes. Le dernier train partira de Lee à 11 heures 10 minutes du soir.
LE PROGRAMME SERA DISTRIBUÉ.
13juil—1m

CHAUX
Chaux de l'Alabama,
De la fabrique de Chaux Chewole, Yoncabeny, Ala., arrivant régulièrement par voie de chemin de fer, et à vendre de bâle en dépôt ou au magasin, au plus bas prix du marché.
JOHN MCCAFFERY,
7juil—3m No 28 rue Fryéres.

Brosseries.
Pelican Steam Brewery,
EUGÈNE ERATH,
239.....RUE VILLERE.....239
Entre Esplanade et Chemin de Bayou-Mieux—LeMieux
Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
20, entre le 20 RUE [illegible]
Vincente Ramos,
Médecin Vétérinaire et Empereur,
126.....RUE [illegible].....126
Traite avec et sans [illegible]
Un médecin du public, sans [illegible]
Prix modérés, [illegible]
MASIN DELLANE,
FABRIQUE DE CIGARES,
[illegible].....RUE ST-CLAUDE.....324
Entre Esplanade et Spagnolo.
Cigares de toutes sortes et de toutes grandeurs, à $3 le mille et au-dessous. Prix [illegible] $16 le millier et au-dessus.
[illegible]-D.M.J.

## OFFICIEL.

DÉPARTEMENT D'EXÉCUTIF.
ÉTAT DE LA LOUISIANE.

[illegible] Conseil d'Administration de l'Asile de l'Etat, tenue à la Nouvelle-Orléans, le 22 juillet 1879, le Docteur [illegible] a été élu Directeur de l'Asile, en remplacement du Docteur [illegible] démissionnaire.

Ceci pourquoi j'ai jugé convenable de lancer cette proclamation exhortant les hommes de bonne volonté à venir aux secours de ceux qui ont souffert les infortunes authentiques et officielles.

Je ne crois pas que les malades et pauvres [illegible] dente, il n'y a pas en un cas de fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans ou dans les environs depuis le 29 juillet, et que la santé générale de la ville est maintenant aussi bonne et son état sanitaire aussi favorable qu'il le fut jamais pendant l'été.

La désertion de tous les bourgs et villes sont par la présente, respectivement avisés et informés [illegible] Pascagoula de Mobile, Mont[illegible] ville ou dans quelque partie de l'Etat [illegible] [illegible] de la [illegible] [illegible] [illegible]